

106560 - Le port d'un masque par un pèlerin en état de sacralisation?

question

Le pèlerin en état de sacralisation peut il porter un masque?

la réponse favorite

«Le pèlerin peut porter un masque en cas de besoin. C'est notamment le cas pour un allergique à l'odeur et celui qui traverse un endroit d'où se dégage de la fumée ou une odeur qui nécessite l'usage d'un masque. Dans ce cas, il n'y a aucun mal à le porter.»

Madjmou fatawa d'Ibn Outhaymine (22/130-131).